

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de PONT SUR VANNE

4.3.16.Document graphique

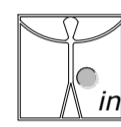
Centre de la commune au 1 / 2 000 ème

Plan n°4.3.16

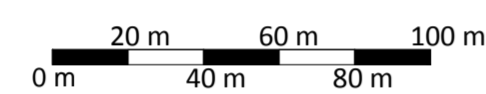
Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire : le 20/08/2019
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire :

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 VESOUIL
Tel : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@orange.fr



Agence de Beaumont
Tel : 03.81.83.53.29 - initiativead25@orange.fr



*Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012 *
Plan cadastral actualisé en Juin 2016

Légende :

— Limite de zones et de secteurs.

ZONES URBAINES

Us Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat - Secteur où l'assainissement autonome est autorisé.

UE Zone urbaine destinée aux équipements d'intérêt collectif et des services

ZONES AGRICOLES

A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

Acor Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

Ncor Secteur de la zone N en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

Ncv Secteur de la zone N soumis à une orientation d'aménagement et de programmation thématique (vallée de la Vanne)

Nt Secteur de la zone présentant des abris troglodytiques

Emplacements réservés et numéro d'opération.

Liaisons douces à conserver ou à valoriser.

Bâtiment agricole existant

Aqueducs et périmètres :

Aqueduc

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapproché

Bâtiment pouvant changer de destination

Espaces boisés classés

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

Eléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) :

Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées

Puits / Lavoir / Fontaine

Eglise / Croix / Monument / Habitats troglodytiques / sculpture ...

Cours d'eau, fossé, marre, étang. Milieux humides (données DREAL)

Vergers de production (V1) Vergers au sein du village (V2)

Bois, haies, bosquets

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

Zone inondable (Etude IPSEAU) Axe de ruissellement

Aléa faible

Aléa moyen

Aléa fort

Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappes

Voir plan de l'ensemble de la commune

